

Septembre 2021

LE LIEN

Les informations de Bois-Jérôme Saint-Ouen

Chers administrés,

Beaucoup de travaux ont ou seront réalisés cette année grâce à des aides exceptionnelles de l'Etat et du Département : la cour de l'école, le système d'assainissement ainsi que l'aire de jeux ont été rénovés et le bâtiment des maternelles isolé. Le four à pain situé dans l'enceinte du « Clos Bernard Le Névo » sera restauré. La part de subventions que nous avons obtenues sur ces dossiers représente 80% du coût HT.

Les allées du cimetière seront enherbées pour permettre un entretien plus aisé suite à l'interdiction des produits phytosanitaires mais aussi pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les mêmes raisons, l'allée de l'église et le pourtour du monument aux morts seront aménagés.

Nous sommes également engagés dans la Protection Incendie et pour cela quatre nouvelles bornes seront installées fin 2021 ; des coupures du réseau sont à prévoir.

vous avez certainement remarqué que nous étions revenus à l'âge de pierre de la téléphonie mobile sur la commune. Depuis l'arrêt du « Femtocell » le réseau est quasi nul.

J'ai alerté orange et le Conseil Départemental sur cette situation. L'arrêt du « Femtocell » est indépendant de la volonté d'orange. J'ai demandé que l'antenne, installée sur la commune depuis plusieurs mois soit raccordée rapidement afin de résoudre définitivement ce problème. C'est a priori impossible, compte tenu des procédures administratives complexes. Le cycle normal entre le début des travaux et la mise en service est en moyenne de 24 mois. Néanmoins je continue à alerter sur cette situation pour tenter de l'améliorer.

Je profite de cette communication pour insister sur l'importance d'élaguer les haies et les arbres qui ont une emprise sur le domaine public. Le législateur a donné récemment le pouvoir aux Maires pour mandater une entreprise privée afin de procéder d'office à l'élagage et à l'enlèvement des branches avec envoi de la facture aux propriétaires. Je vous invite donc à élaguer si vous êtes concernés pour éviter d'en arriver à cette mesure extrême mais qui sera néanmoins indispensable pour préserver la sécurité des automobilistes et des piétons.

vous avez certainement remarqué une baisse de votre taxe foncière due à l'harmonisation du taux de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures Ménagères) sur tout le territoire de SNA. Notre taux étant le plus élevé, il a baissé. Beaucoup de communes ont augmenté leurs taux d'imposition pour compenser cette baisse et compenser en partie les baisses de dotation. Nous avons choisi de ne pas le faire pour la simple raison qu'une nouvelle taxe entrera en vigueur en 2022 : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Elle est présente depuis plusieurs années sur notre feuille d'impôts mais SNA ne l'avait pas encore mise en place. Cette taxe est la conséquence du réchauffement climatique et de l'artificialisation des sols responsables des inondations à répétition dans notre pays, et l'Eure n'est pas épargnée.

Je souhaiterais insister sur le fait que je suis disponible en Mairie les mardis et jeudis de 17h à 20h sauf réunion à l'extérieur, avec ou sans RDV, pour recevoir vos doléances et exposer mes arguments. Je préfère cette solution au dépôt courageux d'une lettre anonyme dans ma boîte aux lettres personnelle en pleine nuit ou à la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux. Nous pensons faire le maximum pour le village mais nous sommes tributaires, des normes, des lois, des décrets, des protocoles,...

Je termine en vous souhaitant, de la part de l'équipe municipale, une bonne fin d'année 2021, en espérant que nous puissions reprendre une vie normale.

Jean-François Wielgus et le Conseil Municipal

À vos agendas

- **Vendredi 15 octobre**
20h marche Octobre Rose
- **Dimanche 17 octobre**
14h30 Jeu dans le village
- **Jeudi 11 novembre**
10h30 à la Mairie
- **Samedi 11 ou 18 décembre**
Sortie des enfants à Woupi
- **Samedi 11 ou 18 décembre**
Le matin, pot de Noël des Anciens
L'après-midi, crèche vivante
- **Samedi 15 janvier 2022**
vœux du Maire (date à confirmer)
- **Vendredi 21 janvier 2022**
20h30 Assemblée générale du Comité des Fêtes

Les horaires des activités :

Contactez les associations pour confirmation des horaires.

Association des Anciens

de Bois-Jérôme Saint-Ouen :

Activités suspendues jusqu'à nouvel ordre

Activ' gym B1 :

A partir du 17 septembre

A la salle polyvalente

Le vendredi de 10h30 à 11h30

Sauf vacances scolaires

02 32 21 18 79 / 02 32 52 08 52

Hatha Yoga :

Cette activité est suspendue tant que le passe sanitaire est nécessaire.

Les lundis de 19h30 à 20h45 et les

jeudis de 20h à 21h45

Vidéo protection

Comptes 2020

Suite aux différents cambriolages fin 2020 dans la commune, cette dernière a été contactée par la gendarmerie de Vexin-sur-Epte pour proposer la mise en place d'un système de vidéo-protection.

Une réunion de présentation s'est tenue en Mairie en présence du responsable départemental de vidéo-sécurité. Les emplacements proposés pour la pose des caméras sont :

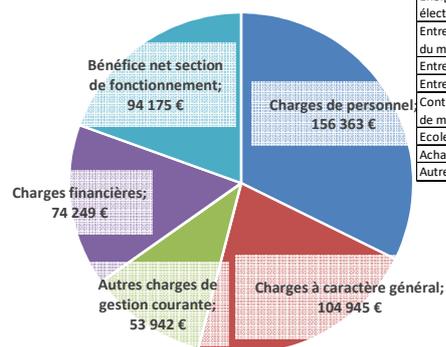
- Carrefour de la place du village
- Intersection Rue des nouveaux près / rue Bailly
- Carrefour rue de Vernon/Rue du Castillon
- Façade de l'école.

Un devis a été demandé pour pouvoir évaluer le coût de ce projet. La municipalité doit maintenant trouver les financements nécessaires, sachant que les subventions peuvent atteindre les 80% du montant global, compte tenu du fait que la protection des accès de l'école et de la mairie est incluse dans le projet.

L'accord de principe pour le lancement de l'étude et l'implantation des caméras a été donné lors de la dernière réunion du Conseil Municipal.

L'utilisation de la vidéo-protection est très réglementée. En aucun cas, les parties privées ne peuvent être filmées. Seul le maire ou le référent sécurité pourront avoir accès aux vidéos sur justification et les archives seront conservées 30 jours. Sur réquisition de l'autorité judiciaire, seuls les enregistrements sur une période définie pourront être mis à disposition de l'autorité.

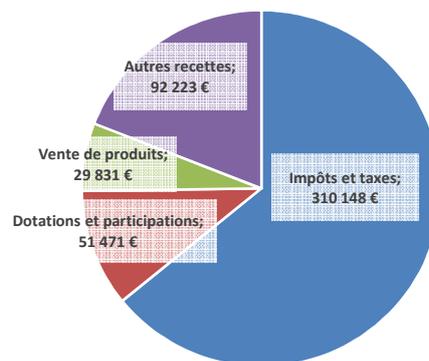
Dépenses de fonctionnement



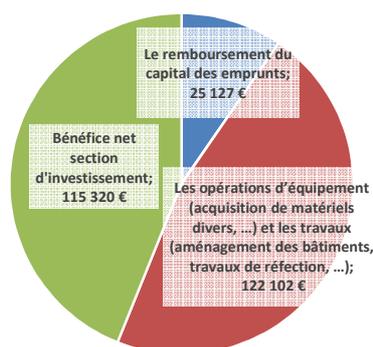
Charges à caractère général		104 945 €
Energie (chauffage des bâtiments, électricité)		20 719 €
Entretien courant des bâtiments et du matériel		9 220 €
Entretien de terrains		1 981 €
Entretien de voirie et des réseaux		14 057 €
Contrats de location, d'entretien et de maintenance		4 253 €
Ecole (dont piscine)		4 528 €
Achat de fournitures diverses		4 563 €
Autres charges à caractère général		45 624 €

Autres charges de gestion courante		53 942 €
Subvention aux organismes de rattachement		22 330 €
Indemnités des élus		25 802 €
Subventions de fonctionnement aux associations		5 810 €

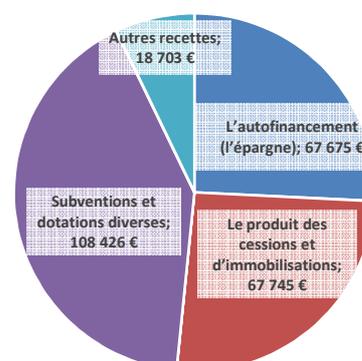
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

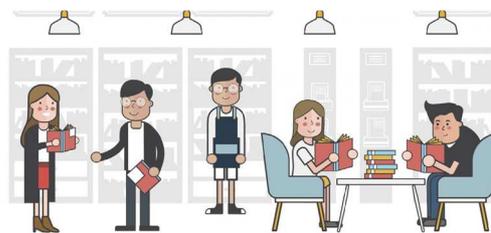


Recettes d'investissement



L'entretien du village

Pour plus d'efficacité dans l'entretien du village la commune a acheté une nouvelle tondeuse et une désherbeuse à brosse permettant de nettoyer rapidement les caniveaux.



La bibliothèque est à nouveau ouverte !

- Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de 15h30 à 18h30.
- On peut emprunter gratuitement 4 livres pour 3 semaines, et grâce à la Médiathèque Départementale de l'Eure, 500 livres sont renouvelés tous les 6 mois.
- La médiathèque numérique permet de lire chez soi des magazines, de regarder des films, d'apprendre le code de la route ou des langues étrangères.
- 3 bénévoles de notre commune vous accueillent et vous conseillent : profitez-en !

La Société de Chasse de Bois-Jérôme Saint-ouen

Comme tous les ans à la même période, des coups de fusils vont se faire entendre le dimanche. Eh oui ! La vie en zone rurale, c'est aussi ça !!

Une bonne cohabitation exige de tous un respect mutuel, les membres de la société de chasse de Bois Jérôme, sont d'ailleurs toujours prêt à vous faire découvrir leur activité (chasse ; régulation ; mise en place d'égrainoirs) et leur engagement pour notre village (plantation et entretien de bosquets, participation aux animations du village).

Dates de chasse 2021-2022 :

19 septembre au 27 février

Renseignements: 06.07.02.16.49

Les animations de fin d'année du Comité des Fêtes

Après une longue période très contrainte par la Covid-19 et les consignes sanitaires associées, nous avons tous envie de retrouver nos habitudes d'avant et tout simplement de nous retrouver !

Le Comité des Fêtes vous propose les animations suivantes :

- Le dimanche 17 octobre à 14h30

Un grand jeu en équipe, gratuit, en extérieur. Faites marcher vos cellules grises et vos jambes à travers le village, amusez-vous à chercher les énigmes et à faire les jeux qui vous seront proposés !

Venez seuls, en famille ou entre amis !

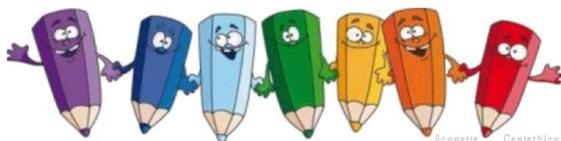
Rendez-vous sur le terrain communal.

- Le samedi 11 ou 18 décembre

La traditionnelle sortie des enfants de l'école à woupi

- Le samedi 11 ou 18 décembre vers 17h

Un conte de Noël et la crèche vivante devant l'église



C'est la rentrée scolaire !

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal souhaitent une bonne année à Mmes GUY et RALLE, déjà présentes l'année dernière et la bienvenue à Mme GAËLLE GUILBUET qui prend la classe des Grande Section, CE1 et CE2.

La Mairie sur Facebook

Pour suivre les actualités en temps réel, n'oubliez pas de nous suivre sur notre page Facebook.



Nous sommes conscients que tout le monde n'est pas à l'aise avec les réseaux sociaux, nous comptons sur vous, amis connectés, pour relayer les infos à vos voisins et voisines.

Seine Normandie
AGGLOMÉRATION

Le tri + simple ! TOUS les EMBALLAGES se trient !

TOUS les flacons et bouteilles en plastique vides

TOUS les cartons et briques vides

TOUS les emballages en métal vides

Les bons réflexes de tri pour un recyclage optimisé

- Jetés directement dans le bac jaune
- Bien vidés et non lavés
- Non imbriqués

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2021

TOUS les pots, barquettes et films plastiques

TOUS les petits emballages en métal

Le Clos Saint Sulpice, négociant en vins depuis 24 ans, a pour vocation de vous faire découvrir ou redécouvrir à travers ses petits viticulteurs, qui lui font confiance, des vins de différentes régions viticoles françaises.



A l'occasion de la sortie du beaujolais nouveau, il vous convie à une dégustation et à la vente du beaujolais village nouveau de l'un de ses viticulteurs

le jeudi 18 novembre à partir de 17h

Marche rose en campagne

On se mobilise pour la prévention des cancers
Retrouvez nous avec une touche de rose

le vendredi 15 octobre,

RDV à 20h devant la mairie.



Infos pratiques :

- Pensez à vous équiper de chaussures adaptées et d'une lampe torche.
- Distance : 6 km, circuit : route + chemins ruraux
- Port du masque obligatoire

Les règles d'or du bon voisinage

Aux heures des repas,
la tondeuse tu ne passeras pas !

Toute l'année,
les branches mortes tu ne brûleras pas !

A la nuit tombée,
le son tu baisseras !

Les crottes de ton chien,
tu ramasseras !

Dans le village,
ta vitesse tu limiteras !

Sur la maison de ton voisin absent,
un œil bienveillant tu auras !

Dans la rue,
tes déchets tu ramasseras !

De tout cela, ton voisin te remerciera !

Téléphone Mairie : 02.32.51.29.04

Horaires : Mardi de 14h30 à 17h30 et Jeudi de 14h à 20h

Site Internet : <https://www.bois-jerome-saint-ouen27.com/>

Permanence du Maire et des Adjointes le mardi et le jeudi de 17h à 20h

Directeur de la publication : Jean-François WILGUS
Rédaction : Commission Communication et Information
Impression à la mairie